

COMPTE-RENDU
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU **SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE**
« ALLIANCE NORD-OUEST »

L'an deux mille douze, le douze décembre à dix neuf heures trente, le Comité Syndical du SIVOM Alliance Nord-Ouest s'est réuni à son siège, l'Hôtel de Ville de Saint-André, à la suite de la convocation qui lui a été adressée cinq jours à l'avance, conformément à la Loi.

Etaient présents :

Membres titulaires :

DELEBARRE Jean, BEADES Miguel, DAUBRESSE Marc-Philippe, ASTRUC Brigitte, MAIFFRET Christine, REYNAERT Claude, BRIFFAUT Jean-Jacques, KRIEGER Christiane, MUSMEAUX Roseline, SAVARY Thérèse, SOMAIN Véronique, JANSSENS Daniel, PENNEQUIN Pierre, CARTON Gérard, HOUSSIN Jacques, DERVYN Olivier, HENNO Olivier, DUTRIAUX Thérèse, EURIN Jean-Pierre, PROVO Bernard, SOMON Nadine, COURION Marlène, LOOSVELT Michel, BRUNEEL Jean-Claude, LEFEBVRE Roger, DELAHAYE Michel, HALLYNCK Rose-Marie, LAMARCQ Claude, LOISON Christian

Membres suppléants avec Voix Délibératives :

LUCOT Lise, ACHOURI Ali, ALTIDE Hélène, CHASSEING Marie-Claude, CONVERT Christophe, HOUZE Michel, MARANT Georges, DELOBEL Benoît, DEMAY Valérie, LAVA Jean-Pierre

Membres titulaires absents, excusés :

PLATTEAU Thierry, DEPLANQUE Jean-Michel, COUSIN Yvon, CAUDRON Christophe, VARINGOT Daniel, SAS Michel, GILLON Martine, JANSSENS Claude, MIELKE Eric, LAHOUSTE Pascale, DELAPLACE Rudy, CROS Jean-Yves, DESREUMAUX Michel, DELEBARRE Patrick, CICERO Luigi, LEPRETRE Sébastien, DEBRABANT Bernard, BLANCHET Claude

Secrétaire de séance : COURION Marlène

Convocation aux membres du Comité Syndical et affichage le : 05 décembre 2012

Nombre de membres en exercice : 53

36-12 : INSTALLATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT POUR LA COMMUNE DE PERENCHIES

Suite à la démission de Monsieur André WAUQUIER, délégué suppléant de la commune de Pérenchies au Comité Syndical, le conseil municipal de la ville a désigné Madame Patricia VANDERSTRAETEN-DESTAEBEL pour le remplacer.

Il est proposé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir l'accueillir et de procéder à son installation officielle.

Par ailleurs, Monsieur André WAUQUIER avait également été désigné comme représentant de la commune de Pérenchies pour certaines des commissions du SIVOM. Il est donc proposé aux membres du comité de procéder à son remplacement par Madame Patricia VANDERSTRAETEN-DESTAEBEL qui siégera ainsi au sein des commissions suivantes :

- Finances / Réseaux de vidéocommunication / Nouvelles technologies d'information et de communication ;
- Communication / Information / Personnel et ressources humaines / Gestion des archives.

Le Comité Syndical, à l'unanimité des votants, accueille et procède à l'installation de Madame Patricia VANDERSTRAETEN-DESTAEBEL.

37-12 : INSTALLATION DE DELEGUES SUPPLEANTS POUR LA COMMUNE DE QUESNOY-SUR-DEÛLE

Suite aux démissions de Mesdames Hélène BUCHANIEK et Marie-Christine DESPINOY, déléguées suppléantes de la commune de Quesnoy-sur-Deûle au Comité Syndical, le conseil municipal de la ville a désigné respectivement Mesdames Valérie DEMAY et Sabine BUISINE pour les remplacer.

Il est proposé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir les accueillir et de procéder à leur installation officielle.

Par ailleurs, Mesdames Hélène BUCHANIEK et Marie-Christine DESPINOY avaient également été désignées comme représentants de la commune de Quesnoy-sur-Deûle pour certaines des commissions du SIVOM. Il est donc proposé aux membres du comité de procéder à leur remplacement par :

- Madame Valérie DEMAY qui siégera ainsi au sein des commissions suivantes :
 - Gestion de l'EHPAD ;
 - Emploi et insertion sociale et professionnelle / PLIE, Mission Locale et Maison de l'Emploi ;
 - Coordination des politiques gérontologiques / CLIC.

- Madame Sabine BUISINE qui siègera ainsi au sein des commissions suivantes :
 - Coordination des politiques communes en matière scolaire, sportive et culturelle ;
 - Activités de loisirs et de tourisme / OTI.

Le Comité Syndical, à l'unanimité des votants, accueille et procède à l'installation de Mesdames Valérie DEMAY et Sabine BUISINE.

38-12 : ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER SIS « PARC DE L'INNOVATION » A MARQUETTE-LEZ-LILLE

Le SIVOM est actuellement locataire des bureaux situés au 68 B rue de Wambrechies, lesquels sont loués dans le cadre d'un bail 3/6/9. Le terme des 3 années arrivant à échéance le 31 Mars 2013, il convient d'envisager l'acquisition prochaine de locaux.

Après avoir visité plusieurs sites, le SIVOM envisage propose l'acquisition d'un bien immobilier, à usage de bureaux et de salles de réunion, situé dans le « Parc de l'Innovation » au Lazaro à Marquette-lez-Lille.

Il s'agit de 2 lots de bureaux et d'un local technique entre sol, au 2^{ème} étage dans un immeuble situé sur la rue de Menin, à la limite de la rocade Nord-Ouest de Lille, proche des transports et voies de communication.

Cet immeuble est cadastré A 587p, A 3815 p, A 3816 p, A 3827p formant une partie du lot 5 et classé au PLU en zone AU c a 2.

La surface totale est de 392,94 m² shon, dont 336,32 m² shon dévolus aux bureaux, 48,62 m² shon dévolus aux parties communes et 8 m² d'entresol.

Ce bâtiment est aux normes HQE, BBC et PMR de conception moderne avec ascenseur et climatisation réversible programmée. Il bénéficie d'un vaste parc de stationnement en copropriété, sans que des places soient donc acquises avec l'achat des bureaux.

Le prix de vente consenti par le promoteur AVENTIM se fonde sur la base de 1.850,00 € le m² shon (hors taxes et hors frais), ce qui représente un **prix de vente total de 867.984,00 € TTC.**

Il conviendra à cette somme d'ajouter les honoraires commerciaux forfaitisés à hauteur de **37.076,00 € TTC** à verser à la société Arthur Loyd.

Les frais de notaires sont, quant à eux, évalués à 2,5 % du prix de vente HT.

Le prix d'acquisition total est donc **estimé** à la somme de 923.203,48 € TTC (frais de notaire inclus).

Par courrier en date du 09 Novembre 2012, reçu le 15 Novembre 2012, la Brigade d'Évaluations Domaniales de la DGFIP indique que « *par référence au marché immobilier local, la valeur vénale correspond à la prestation offerte aux conditions de commercialisation à **1.850,00 € le m² HT**, aussi bien pour une surface de l'ordre de 330 m² que de 500 m²* ».

Pour procéder à l'acquisition de ce bien, le SIVOM souhaite utiliser une partie de ses recettes d'investissement et contracter un prêt auprès de la Caisse des dépôts.

Par conséquent, il est proposé au Comité Syndical :

- D'autoriser le Président du SIVOM à émettre une offre pour l'acquisition de la propriété immobilière sise « Parc de l'Innovation » à Marquette-lez-Lille dans les conditions ci-dessus décrites pour un montant de **867.984,00 € TTC**, auquel il conviendra à cette somme d'ajouter les honoraires commerciaux forfaitisés à hauteur de **37.076,00 € TTC et les frais de notaire**.
- D'autoriser la désignation la SCP OSSET & BRION, Notaires à Wambrechies, pour la rédaction des actes nécessaires à cette acquisition.

En cas d'acceptation de cette offre par le promoteur :

- D'autoriser le Président à signer tout avant contrat et pièces annexes, tous actes, privé (compromis), administratif ou notarié, à intervenir ainsi que tout document se rapportant à l'affaire, sous réserve de l'obtention du prêt.

Le Comité Syndical, à l'unanimité des votants, autorise le Président à émettre une offre pour l'acquisition de la propriété immobilière sise « Parc de l'Innovation » à Marquette-lez-Lille, autorise la désignation de la SCP OSSET & BRION et autorise le Président à signer tout les documents se rapportant à l'affaire.

39-12 : AUTORISATION DE REALISATION D'UN EMPRUNT POUR LE FINANCEMENT D'OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

Pour permettre la réalisation d'investissements, dont l'acquisition d'un bien immobilier pour les services administratifs du SIVOM, il est proposé de recourir à un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, dans le cadre du dispositif exceptionnel de prêts aux collectivités locales destiné aux financements des investissements du Budget Primitif 2012.

Les caractéristiques de l'emprunt sont les suivantes :

- Montant du capital emprunté : 700.000,00 € ;
- Durée d'amortissement : 60 trimestres ;

- Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du LEP en vigueur + 124 pdb (soit 3,99 % à ce jour) ;
- Echéances : trimestrielles ;
- Type d'amortissement : constant ;
- Révisabilité du taux d'intérêt à échéance : en fonction de la variation du taux du LEP.

Par conséquent, il est proposé au Comité Syndical :

- D'autoriser Monsieur le Président à souscrire un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et à signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales des contrats du prêteur ;
- De s'engager, pendant toute la durée du prêt, à faire inscrire au budget la somme nécessaire au remboursement du prêt.

Le Comité Syndical, à l'unanimité des votants, autorise la réalisation d'un emprunt pour le financement d'opérations d'investissement.

40-12 : DECISION MODIFICATIVE N° 1 RECTIFICATIVE DU SIVOM

DM 1 2012 RECTIFICATIVE				
SECTION FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
Chap Articles	Libellés	BP 2012	DM	BP+DM 2012
60611	Eau et Assainissement	50,00	1 000,00	1 050,00
60612	Energie Electricité	5 000,00	4 000,00	9 000,00
60622	carburant	1 000,00		1 000,00
60623	Alimentation	1 200,00		1 200,00
60631	Fournitures d'entretien	400,00		400,00
60632	Fournitures de petit équipement	400,00		400,00
6064	Fournitures de bureau	5 000,00		5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00		500,00
6132	Locations immobilières	72 000,00	6 500,00	78 500,00
6135	Locations mobilières	3 500,00		3 500,00
61521	terrains			0,00
61522	bâtiments	500,00		500,00
61558	autres biens mobiliers	500,00		500,00
6156	Maintenance	20 000,00	3 000,00	23 000,00
616	primes d'assurances	4 900,00		4 900,00
617	études et recherches	85 000,00	-36 000,00	49 000,00
6182	Documentation générale	1 500,00	300,00	1 800,00
6184	versements à des org formation	4 000,00		4 000,00
6225	indemnités au comptable et régisseur	300,00		300,00
6226	Honoraires	3 000,00	15 000,00	18 000,00
6231	annonces et insertions	11 550,00	1 000,00	12 550,00
6232	fêtes et cérémonies	33 000,00		33 000,00

6236	catalogues et imprimés	70 000,00	-23 500,00	46 500,00
6238	divers	15 000,00		15 000,00
6251	voyages et déplacements	1 500,00	2 700,00	4 200,00
6256	missions	2 000,00	-1 500,00	500,00
6257	réceptions	5 000,00	3 000,00	8 000,00
6261	Frais d'affranchissement	6 500,00		6 500,00
6262	Frais de télécommunications	11 500,00		11 500,00
6281	concours divers cotisations	2 450,00		2 450,00
6288	autres services extérieurs	90 000,00		90 000,00
637	autres impôts, taxes et versements assi	3 000,00	1 100,00	4 100,00
O11	Charges à caractère général	460 250,00	-23 400,00	436 850,00
Chap Articles	Libellés	BP 2012	DM	BP+DM
6218	personnel extérieur	1 000,00		1 000,00
6331	versement de transport	3 600,00		3 600,00
6332	cotisations versées au FNAL	500,00		500,00
6336	cotisations versées au CNFPT et au CDG	3 400,00		3 400,00
6338	autres impôts, taxes et versements assi	300,00		300,00
64111	Rémunération principale	128 000,00		128 000,00
64112	NBI, supplément familial et indemnité de résidence	11 000,00		11 000,00
64118	Autres indemnités	45 000,00	4 000,00	49 000,00
64131	Rémunération	54 900,00	4 000,00	58 900,00
6451	cotisations URSSAF	36 550,00		36 550,00
6453	cotisations caisses de retraite	42 000,00		42 000,00
6454	cotisations ASSEDIC	2 600,00	670,00	3 270,00
6455	cotisations assurances personnel	5 000,00		5 000,00
6458	cotisations autres organismes sociaux	2 150,00		2 150,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00		500,00
64832	contribution au fonds de compensation	500,00		500,00
6488	autres charges de personnel	20 150,00		20 150,00
O12	CHARGES DE PERSONNEL	357 150,00	8 670,00	365 820,00
Chap Articles	Libellés	BP 2012	DM	BP+DM
O14	ATTENUATION DE PRODUITS			
6531	Indemnités	61 000,00		61 000,00
6533	cotisations retraite	5 000,00		5 000,00
65737	Subventions fonctionnement org publics	200 000,00		200 000,00
65748	subventions fonctionnement Autres org	735 112,00		735 112,00
65	Autres charges de gestion courante	1 001 112,00	0,00	1 001 112,00
	TOTAL DEPENSES GESTION COURANTE	1 818 512,00	-14 730,00	1 803 782,00
	011+012+014+65+656			
678	autres charges	3 000,00		3 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000,00		3 000,00
O22	Dépenses imprévues			
	maxi dep reelles *7,5%			
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 821 512,00	-14 730,00	1 806 782,00
	011+012+014+65+656+66+67+68+022			
O23	virement à la section d'investissement OS			
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées			0,00
676	différence sur réalisations transférées			0

6811	Dotations aux amortissements OS	101 000,00	14 730,00	115 730,00
O42	Opérations d'ordre de transferts entre sections	101 000,00	14 730,00	115 730,00
TOTAL prélèvements au profit section investissement		101 000,00	14 730,00	115 730,00
	O23+O42			
O43	Opérations d'ordre à l'int de la section fonct			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	101 000,00	14 730,00	115 730,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		1 922 512,00	0,00	1 922 512,00
	FONCTIONNEMENT			
	RECETTES			
Chap Articles	Libellés	BP 2012	DM	BP+DM
OO2	résultat de fonctionnement reporté	338 900,64		338 900,64
6419	remboursement sur rémunération du personnel	2 940,00		2 940,00
O13	Atténuations de charges	2 940,00	0,00	2 940,00
7062	redevance et droits des services à caractère culturel	4 000,00		4 000,00
70848	aux autres organismes	90 150,00		90 150,00
70	PRODUITS	94 150,00	0,00	94 150,00
7311	Contributions directes	1 318 522,00		1 318 522,00
73	Impôts et taxes	1 318 522,00	0,00	1 318 522,00
7473	Départements	1 500,00		1 500,00
7474	participation des communes	303 908,79		303 908,79
7478	autres organismes	5 000,00		5 000,00
74	DOTATIONS SUBVENTIONS	310 408,79	0,00	310 408,79
TOTAL	RECETTES GESTION COURANTE	1 726 020,79		1 726 020,79
	70+73+74+75+013			
775	produits de cession des immobilisations			0,00
7718	autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			0,00
7788	produits exceptionnels divers		8 850,00	8 850,00
77	PRODUITS exceptionnels	0,00	8 850,00	8 850,00
	TOTAL RECETTES REELLES	1 726 020,79	8 850,00	1 734 870,79
O42	opération d'ordre de transferts entre sections			
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCT			
	O42+O43			
	TOTAL RECETTES	2 064 921,43	8 850,00	2 073 771,43

BUDGET 2012				
	DEPENSES			
	INVESTISSEMENT			
Chap Articles	Libellés	BP 2012	DM	BP+DM
2031	frais d'études	218 081,65		218 081,65
205	Concessions brevets	20 000,00		20 000,00
20	Immobilisations incorporelles	238 081,65	0,00	238 081,65
20414	subvention d'équipement versée			
204	subvention d'équipement versée			
2111	terrains	300 000,00		300 000,00
2135	installations générales, agencement	5 000,00		5 000,00
21532	réseaux d'assainissement	0,00		0,00
2181	Installations générales, agencement	5 000,00		5 000,00
2183	Matériel de bureau et informatiques	40 000,00		40 000,00
2184	Mobilier	26 000,00		26 000,00
2188	autres	55 000,00	14 730,00	69 730,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	431 000,00	14 730,00	445 730,00
2313	Constructions	700 000,00		700 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	700 000,00	0,00	700 000,00
	TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT	1 369 081,65	14 730,00	1 383 811,65
O20	DEPENSES IMPREVUES			
	TOTAL DEPENSES FINANCIERES	0,00	0,00	0,00
16888	intérêts courus sur autres emprunts et dettes			
O40	opération d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 369 081,65	14 730,00	1 383 811,65
	RECETTES INVESTISSEMENT			
Chap Articles	Libellés	BP 2012	DM	BP+DM
OO1	EXCEDENT d'investissement reporté	558 953,65		558 953,65
O24	PRODUITS DES CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	700 000,00		700 000,00
10222	FCTVA	9 128,00		9 128,00
10	DOTATIONS	9 128,00		9 128,00
1641	emprunt en euros		700 000,00	700 000,00
	TOTAL RECETTES REELLES	709 128,00	700 000,00	1 409 128,00
O21	virement de la section de fonctionnement			0,00

28031	amortissement frais d'études	6 500,00		6 500,00
280414	amortissement subvention d'équipement versée	67 900,00		67 900,00
2805	concession de droits	5 465,00		5 465,00
28181	installations générales	665,00		665,00
28183	amt Matériel de bureau	5 670,00	14 730,00	20 400,00
28184	amt Mobilier	6 465,00		6 465,00
28188	autres	8 335,00		8 335,00
28	amortissement des immobilisations	101 000,00	14 730,00	115 730,00
O40	opération d'ordre de transferts entre sections	101 000,00	14 730,00	115 730,00
	TOTAL recettes d'ordre d'investissement	101 000,00	14 730,00	115 730,00
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	1 369 081,65	714 730,00	2 083 811,65

Le Comité Syndical, à l'unanimité des votants, approuve la décision modificative n° 1 rectificative du SIVOM.

41-12 : DECISION MODIFICATIVE N° 2 DU SIVOM

DM 2 2012					
SECTION FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
Chap Articles	Libellés	BP 2012	DM	DM2	BP+DM 2012
60611	Eau et Assainissement	50,00	1 000,00		1 050,00
60612	Energie Electricité	5 000,00	4 000,00		9 000,00
60622	carburant	1 000,00			1 000,00
60623	Alimentation	1 200,00			1 200,00
60631	Fournitures d'entretien	400,00			400,00
60632	Fournitures de petit équipement	400,00			400,00
6064	Fournitures de bureau	5 000,00			5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00			500,00
6132	Locations immobilières	72 000,00	6 500,00		78 500,00
6135	Locations mobilières	3 500,00			3 500,00
61521	terrains				0,00
61522	bâtiments	500,00			500,00
61558	autres biens mobiliers	500,00			500,00
6156	Maintenance	20 000,00	3 000,00		23 000,00
616	primes d'assurances	4 900,00			4 900,00
617	études et recherches	85 000,00	-36 000,00		49 000,00
6182	Documentation générale	1 500,00	300,00		1 800,00
6184	versements à des org formation	4 000,00			4 000,00
6225	indemnités au comptable et régisseur	300,00			300,00
6226	Honoraires	3 000,00	15 000,00		18 000,00
6231	annonces et insertions	11 550,00	1 000,00		12 550,00
6232	fêtes et cérémonies	33 000,00			33 000,00
6236	catalogues et imprimés	70 000,00	-23 500,00		46 500,00
6238	divers	15 000,00			15 000,00

6251	voyages et déplacements	1 500,00	2 700,00		4 200,00
6256	missions	2 000,00	-1 500,00		500,00
6257	réceptions	5 000,00	3 000,00		8 000,00
6261	Frais d'affranchissement	6 500,00			6 500,00
6262	Frais de télécommunications	11 500,00			11 500,00
6281	concours divers cotisations	2 450,00			2 450,00
6288	autres services extérieurs	90 000,00			90 000,00
637	autres impôts, taxes et versements assi	3 000,00	1 100,00		4 100,00
O11	Charges à caractère général	460 250,00	-23 400,00	0,00	436 850,00
Chap Articles	Libellés	BP 2012	DM	DM2	BP+DM
6218	personnel extérieur	1 000,00			1 000,00
6331	versement de transport	3 600,00			3 600,00
6332	cotisations versées au FNAL	500,00			500,00
6336	cotisations versées au CNFPT et au CDG	3 400,00			3 400,00
6338	autres impôts, taxes et versements assi	300,00			300,00
64111	Rémunération principale	128 000,00			128 000,00
64112	NBI, supplément familial et indemnité de résidence	11 000,00			11 000,00
64118	Autres indemnités	45 000,00	4 000,00		49 000,00
64131	Rémunération	54 900,00	4 000,00		58 900,00
6451	cotisations URSSAF	36 550,00			36 550,00
6453	cotisations caisses de retraite	42 000,00			42 000,00
6454	cotisations ASSEDIC	2 600,00	670,00		3 270,00
6455	cotisations assurances personnel	5 000,00			5 000,00
6458	cotisations autres organismes sociaux	2 150,00			2 150,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00			500,00
64832	contribution au fonds de compensation	500,00			500,00
6488	autres charges de personnel	20 150,00			20 150,00
O12	CHARGES DE PERSONNEL	357 150,00	8 670,00	0,00	365 820,00
Chap Articles	Libellés	BP 2012	DM	DM2	BP+DM
O14	ATTENUATION DE PRODUITS				
6531	Indemnités	61 000,00			61 000,00
6533	cotisations retraite	5 000,00			5 000,00
65737	Subventions fonctionnement org publics	200 000,00			200 000,00
65748	subventions fonctionnement Autres org	735 112,00			735 112,00
65	Autres charges de gestion courante	1 001 112,00	0,00	0,00	1 001 112,00
	TOTAL DEPENSES GESTION COURANTE	1 818 512,00	-14 730,00	0,00	1 803 782,00
	011+012+014+65+656				
678	autres charges	3 000,00			3 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
O22	Dépenses imprévues				
	maxi dep reelles *7,5%				
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 821 512,00	-14 730,00	0,00	1 806 782,00

	011+012+014+65+656+66+67+68+022				
O23	virement à la section d'investissement OS				
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées				0,00
676	différence sur réalisations transférées				0
6811	Dotations aux amortissements OS	101 000,00	14 730,00	3 200,00	118 930,00
O42	Opérations d'ordre de transferts entre sections	101 000,00	14 730,00	3 200,00	118 930,00
	TOTAL prélèvements au profit section Investissement	101 000,00	14 730,00	3 200,00	118 930,00
	O23+O42				
O43	Opérations d'ordre à l'int de la section fonct				
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	101 000,00	14 730,00	3 200,00	118 930,00
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	1 922 512,00	0,00	3 200,00	1 925 712,00
	FONCTIONNEMENT RECETTES				
Chap Articles	Libellés	BP 2012	DM	DM2	BP+DM
O02	résultat de fonctionnement reporté	338 900,64			338 900,64
6419	remboursement sur rémunération du personnel	2 940,00			2 940,00
O13	Atténuations de charges	2 940,00	0,00	0,00	2 940,00
7062	redevance et droits des services à caractère culturel	4 000,00			4 000,00
70848	aux autres organismes	90 150,00			90 150,00
70	PRODUITS	94 150,00	0,00	0,00	94 150,00
7311	Contributions directes	1 318 522,00			1 318 522,00
73	Impôts et taxes	1 318 522,00	0,00	0,00	1 318 522,00
7473	Départements	1 500,00			1 500,00
7474	participation des communes	303 908,79			303 908,79
7478	autres organismes	5 000,00			5 000,00
74	DOTATIONS SUBVENTIONS	310 408,79	0,00	0,00	310 408,79
	TOTAL RECETTES GESTION COURANTE	1 726 020,79	0,00	0,00	1 726 020,79
	70+73+74+75+013				
775	produits de cession des immobilisations				0,00
7718	autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				0,00
7788	produits exceptionnels divers		8 850,00		8 850,00
77	PRODUITS exceptionnels	0,00	8 850,00		8 850,00
	TOTAL RECETTES REELLES	1 726 020,79	8 850,00	0,00	1 734 870,79

O42	opération d'ordre de transferts entre sections				
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCT				
	O42+043				
	TOTAL RECETTES	2 064 921,43	8 850,00	0,00	2 073 771,43
	BUDGET 2012				
	DEPENSES				
	INVESTISSEMENT				
Chap Articles	Libellés	BP 2012	DM	DM2	BP+DM
2031	frais d'études	218 081,65			218 081,65
205	Concessions brevets	20 000,00			20 000,00
20	Immobilisations incorporelles	238 081,65	0,00	0,00	238 081,65
20414	subvention d'équipement versée				
204	subvention d'équipement versée				
2111	terrains	300 000,00			300 000,00
2135	installations générales, agencement	5 000,00			5 000,00
21318	Autres bâtiments publics			700 000,00	700 000,00
21532	réseaux d'assainissement	0,00			0,00
2181	Installations générales, agencement	5 000,00			5 000,00
2183	Matériel de bureau et informatiques	40 000,00			40 000,00
2184	Mobilier	26 000,00			26 000,00
2188	autres	55 000,00	14 730,00		69 730,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	431 000,00	14 730,00	700 000,00	1 145 730,00
2313	Constructions	700 000,00		-700 000,00	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	700 000,00	0,00	-700 000,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT	1 369 081,65	14 730,00	0,00	1 383 811,65
O20	DEPENSES IMPREVUES				
	TOTAL DEPENSES FINANCIERES	0,00	0,00	0,00	0,00
16888	intérêts courus sur autres emprunts et dettes				
O40	opération d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 369 081,65	14 730,00	0,00	1 383 811,65
	RECETTES INVESTISSEMENT				
Chap Articles	Libellés	BP 2012	DM	DM2	BP+DM
O01	EXCEDENT d'investissement reporté	558 953,65			558 953,65

O24	PRODUITS DES CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	700 000,00			700 000,00
10222	FCTVA	9 128,00			9 128,00
10	DOTATIONS	9 128,00			9 128,00
1641	emprunt en euros		700 000,00		700 000,00
	TOTAL RECETTES REELLES	709 128,00	700 000,00	0,00	1 409 128,00
O21	virement de la section de fonctionnement				0,00
28031	amortissement frais d'études	6 500,00		3 200,00	9 700,00
280414	amortissement subvention d'équipement versée	67 900,00			67 900,00
2805	concession de droits	5 465,00			5 465,00
28181	installations générales	665,00			665,00
28183	amt Mtériel de bureau	5 670,00	14 730,00		20 400,00
28184	amt Mobilier	6 465,00			6 465,00
28188	autres	8 335,00			8 335,00
28	amortissement des immobilisations	101 000,00	14 730,00	3 200,00	118 930,00
O40	opération d'ordre de transferts entre sections	101 000,00	14 730,00	3 200,00	118 930,00
	TOTAL recettes d'ordre d'investissement	101 000,00	14 730,00	3 200,00	118 930,00
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	1 369 081,65	714 730,00	3 200,00	2 087 011,65

Le Comité Syndical, à l'unanimité des votants, approuve la décision modificative n° 2 du SIVOM.

42-12 : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE DU SIVOM – EXERCICE 2013

En application des articles 5211-36 et 2312-1 du CGCT, un débat d'orientation budgétaire est organisé dans un délai de deux mois précédant le vote du budget primitif.

En 2013, le SIVOM connaîtra un nouveau déménagement. Suite à la vente du bâtiment industriel qui a eu lieu en juillet 2012, et à la fin du bail de location du bâtiment sis 68 B, Rue de Wambrechies au 31 mars 2013, le SIVOM s'installera dans de nouveaux locaux avant la fin mars.

Pour l'achat, il a été prévu en 2012 un recours à l'emprunt. Cette acquisition sera l'investissement majeur en 2013.

Dans son fonctionnement, le SIVOM poursuivra les missions qui sont les siennes, à savoir : son soutien à l'emploi, la gestion de l'Ehpad – Résidence Georges Delfosse, sa politique de promotion du tourisme par Deûle en fête et son soutien à l'office de tourisme intercommunal du Val de Deûle, la mise en œuvre du service civique, la gestion des suites des conventions du réseau câblé.

Il poursuivra également sa réflexion sur le développement durable et son soutien à l'Espace Info-Energie.

Enfin, il poursuivra son travail sur le développement de la mutualisation des moyens par les groupements de commandes.

1. Les dépenses d'investissement

En 2013, le Sivom remplacera une partie du parc informatique (serveur et ordinateurs : 15.000,00 €).

Comme signalé ci-dessus, l'investissement essentiel sera l'achat d'un plateau de bureaux et son aménagement (1.200.000,00 €).

2. Les recettes d'investissement

Pour 2013, les recettes d'investissement sont regroupées en trois postes de recettes :

1. les recettes propres sont constituées du remboursement par l'Etat du fond de compensation de TVA (FCTVA), et sont estimées à 1.392,00 €.
2. Les amortissements des immobilisations : ils sont estimés à 80.000,00 €.
3. L'emprunt pour l'achat d'un immeuble (700.000,00 €).

3. Les dépenses de fonctionnement

Les principales dépenses de fonctionnement prévues pour 2013 concernent les subventions versées aux associations et autres établissements (ALPES, CLIC, Office de Tourisme,...), mais également l'organisation de Deûle en fête, le festival des associations et la mise en œuvre d'une troisième session du service civique.

Il est proposé, pour les associations, de reconduire les sommes inscrites au budget 2012 en 2013.

Pour des raisons budgétaires, il n'est pas prévu l'organisation d'un festival Polar cette année.

→ EMPLOI

L'attribution d'une subvention à l'association ALPES :

Mission Locale

Il est proposé d'attribuer au titre de la Mission Locale une subvention d'un montant de 323.641,00 €.

Celle-ci couvrira une partie des frais de fonctionnement de la Mission Locale et participera au financement des actions destinées au public ciblé.

PLIE

La subvention proposée au titre de l'année 2013 est d'environ 215.128,00 €.

Elle est calculée sur la base de 1,52 € par habitant (population n-1) par an des communes adhérentes au SIVOM.

Cette subvention couvre une partie des frais de la structure d'animation et de gestion du PLIE et participe au financement des actions destinées au public ciblé.

Maison de l'Emploi

La subvention proposée au titre de l'année 2013 est de 150.000,00 €.

→ VIDEOCOMMUNICATION

Des négociations sont en cours avec la société Numéricâble pour la cession des éléments actifs du réseau avec mise à disposition des fourreaux.

Le montant prévu (51.200,00 €) pour une DSP en 2012 n'a pas été dépensé ; il sera donc déduit des contributions prévues sur 2013 pour les communes adhérentes à la carte (Bondues, Marcq-en-Barœul et La Madeleine).

→ TOURISME

Dotation à l'office de tourisme intercommunal du Val de Deûle

Il est proposé de subventionner l'office de tourisme intercommunal à hauteur de 200.000,00 € afin de pouvoir développer la promotion du territoire.

Deûle en fête 2013

Les grands axes du programme de la manifestation seront repris. La fête sera comme tous les ans, l'occasion de découvrir la Deûle et ses berges. La location de bateaux, de bus, de trains touristiques sera reconduite, ainsi qu'un spectacle.

L'utilisation des kakémonos sera poursuivie pour Deûle en fête en 2013.

Il est proposé de maintenir dans sa configuration actuelle le **programme Deûle en fête**.

Il est proposé d'inscrire au budget en dépenses un montant d'environ 120.000,00 €.

Amitram

Une étude a été prévue en 2012. Les crédits non utilisés sont reconduits en 2013, soit 30.000,00 €.

→ **SERVICE CIVIQUE**

Il est prévu un budget de 7.000,00 €, dont 5.000,00 € de subvention dans le cadre du partenariat avec Unis-Cité et 19.950,00 € en dépenses et en recettes, qui correspondent au conventionnement avec les villes pour la prise en charge des 103,90 € mensuels (24 jeunes).

→ **CULTURE**

Festival du Polar

Pour des raisons budgétaires, le festival n'aura pas lieu en 2013.

La commission culture réfléchit en lien avec la commission Tourisme à la mise en place d'un festival intercommunal conçu par les associations.

Projets culturels

Une exposition sur la valorisation du patrimoine industriel des communes du Sivom est prévue en 2013.

A noter également, la préparation par le groupe de travail des historiens locaux d'une exposition pour la commémoration de la guerre 14-18 à venir en 2014.

→ **DEVELOPPEMENT DURABLE**

L'Espace Info-Energie est mis en place sur le territoire depuis le premier trimestre 2011.

Le solde de la subvention 2012 de 7.500,00 € sera versé en 2013, après réalisation de l'évaluation prévue à l'article 10 de la convention.

Une convention annuelle d'avril à mars définit les conditions du partenariat ; celle-ci sera à reconduire au 1^{er} avril 2013. Il est proposé de renouveler le montant de la subvention de 15.000,00 €. Celle-ci sera versée pour moitié en 2013 et l'autre en 2014.

→ **COMMUNICATION**

Le **SIVOMINFOS** coûte environ 4.450,00 € par exemplaire et sa distribution 3.000,00 €, soit une dépense de 7.450,00 € par numéro.
3 numéros sont prévus pour 2013.

L'utilisation des **supports kakémonos** sera poursuivie pour les vœux du SIVOM.

→ **GESTION DES ARCHIVES**

Suite à l'adhésion de nouvelles communes à la compétence archives, il est nécessaire de recruter un mi-temps supplémentaire. (15.000,00 €/an)

→ GERONTOLOGIE

CLIC

En 2013, il est sollicité une subvention d'un montant de 15.879,40 €, correspondant à un versement de 0,20 centimes par habitant (population n-1), versée conformément à la règle déterminée par le Conseil Général du Nord.

Subventions	Réalisé 2009	Réalisé 2010	Réalisé 2011	Estimé 2012	Projet 2013
Association A.L.P.E.S. Au titre du PLIE Versée par le SIVOM Part des nouvelles communes	116.412,60	120.738,16	206.911,87 (120.526,88 + 86.384,99)	214.760,80	215.127,12
MDE – ALPES	100.000,00	100.000,00 + 23.956,03 (INV)	145.000,00	150.000,00	150.000,00
Mission Locale	159.500,00	174.500,00	308.612,50 Avec les nouvelles communes	323.641,00	323.641,00
C.O.S. du SIVOM	3.842,37	4.017,95	4.040,38	4.300,61	4.400,00
CLIC	15.411,00	15.858,80	15.858,80	15.801,60	15.879,40
Office de tourisme intercommunal	200.000,00	200.000,00	200.000,00	200.000,00	200.000,00
Organisation Jeux intervilles	1.979,18	1.733,16	3.000,00	2.900,00	2.900,00
EIE			7.500,00	15.000,00	15.000,00
Unis cités		7.500,00	7.500,00	5.000,00	5.000,00
Festival Polar ou Festival intercommunal			17.000,00		5.000,00
TOTAL	597.145,15	624.348,07	915.423,55	931.404,01	936.947,52

*23 956.03 € de subvention d'équipement versé en 2010 en investissement (solde de la subvention, production du certificat des dépenses réalisées).

Suite à la dénonciation du bail des locaux situés au 68B, Rue de Wambrechies, il est nécessaire de prévoir des crédits pour l'indemnité de départ, soit une somme de 17.000,00 €, qui correspond à la prise en charge de la moitié des travaux effectués pour l'aménagement du plateau en 2010.

4. Les recettes de fonctionnement

Les recettes proviennent principalement de la participation des communes membres du SIVOM. Elles tiennent compte de l'adhésion de Deûlémont pour les compétences tourisme, de Marcq-en-Barœul pour les compétences vidéocommunication, service civique et emploi, La Madeleine pour les compétences vidéocommunication et emploi et de Bondues pour la compétence vidéocommunication.

On y a ajouté le remboursement :

- par les communes adhérentes de la mise à disposition des agents du patrimoine (estimation pour 2013 : 50.000,00 €).
- par l'EHPAD des charges de personnel du SIVOM liées à la gestion de la résidence (environ 35.000,00 €).

Les autres recettes proviennent de subventions de soutien pour Deûle en fête.

Pour mémoire, le Conseil Général du Nord a apporté son soutien en 2012 à hauteur de 1.500,00 € et la LMCU a versé 7.500,00 €.

Enfin, suite à la résiliation du bail, le SIVOM percevra le remboursement du dépôt de garantie pour un montant de 12.518,69 €.

Le Comité Syndical émet un avis favorable.

43-12 : MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 08-39 PORTANT EVOLUTION DES MODALITES DE PRISE EN CHARGE DES DEMANDES DE FORMATION PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES

Par délibération n° 08-39 en date du 26 juin 2008, le Comité Syndical a adopté les modalités de prise en charge des demandes de formation personnelles et professionnelles. Cette délibération prévoyait :

- le prolongement de la durée d'indemnisation de l'agent jusqu'à trois ans dans le cadre d'une formation en lien avec les besoins et les métiers existants au sein du SIVOM et sous réserve d'un bilan annuel favorable, effectué par la direction du SIVOM ;
- l'engagement pour l'agent territorial qui bénéficie d'un congé de formation professionnelle de rester au service de la collectivité pour une durée égale au triple de celle pendant laquelle l'intéressé a perçu les indemnités ou de rembourser le montant desdites indemnités en cas de rupture de l'engagement à concurrence des années de service non effectuées.

Etant donné les perspectives de non augmentation des crédits formation, de limitation des crédits de masse salariale pour les années à venir et des perspectives proposées aux agents concernés, il est proposé de revenir sur ce dispositif en :

- se limitant au cadre réglementaire en vigueur en matière de formation ;

- en limitant la durée d'engagement de l'agent au triple de celle pendant laquelle l'intéressé a perçu des indemnités dans la limite de 5 ans au maximum.

Cette disposition s'appliquera aux bénéficiaires actuels de ce dispositif.

Par conséquent, il est proposé aux membres du Comité Syndical :

- de modifier la délibération n° 08-39 selon la proposition ci-dessus ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes et documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Le Comité Syndical, à l'unanimité des votants, approuve la modification de la délibération n° 08-39.

44-12 : SUBVENTION A L'ASSOCIATION ALPES – PART COMPLEMENTAIRE AFFECTEE A L'OPERATION FSE

Le SIVOM a octroyé à l'association ALPES une subvention de 214.760,80 € pour l'année 2012 et a autorisé le versement de ladite subvention, conformément aux clauses de la convention, dont 29.580,00 € en contrepartie du FSE sur l'action « animation et coordination du PLIE MNO ».

Par courrier en date du 29 Octobre 2012, l'association nous a informés qu'elle pouvait utiliser une somme complémentaire de 28.672,00 € en contrepartie du FSE sur cette même enveloppe qui lui a été octroyée.

Il est proposé au Comité Syndical d'autoriser cette affectation complémentaire de crédit en contrepartie du FSE.

Le Comité Syndical, à l'unanimité des votants, émet un avis favorable.

45-12 : REMPLACEMENT D'UN DELEGUE AU SEIN DE L'ASSOCIATION ALPES

Suite au remplacement de Madame Hélène BUCHANIEK par Madame Valérie DEMAY pour siéger dans les instances du SIVOM, il convient de désigner Madame Valérie DEMAY pour siéger au sein de l'association ALPES.

La liste des délégués du SIVOM siégeant à l'assemblée générale s'en trouve ainsi modifiée comme suit :

- Monsieur DAUBRESSE Marc-Philippe	Président du SIVOM
- Monsieur HOUSSIN Jacques	Vice-président délégué à l'emploi
- Monsieur BLANCHET Claude - Monsieur DELAVAL Olivier - Monsieur LEPRETRE Sébastien - Monsieur ROBIN Olivier	4 représentants de La Madeleine

- Madame ANGOT Marie-José - Monsieur DEHAEZE Frédéric - Madame JILCOT Claudie - Madame MAIFFRET Christine - Monsieur ROUSSEL Jérôme	5 représentants de Lambersart
- Monsieur BRUNEEL Jean-Claude - Monsieur LOOSVELT Michel	2 représentants de Lompret
- Madame BATTAVOINE Eve-Marie - Monsieur ELLART Didier - Monsieur GERARD Bernard - Monsieur LOISON Christian - Madame MALBRANQUE Françoise - Madame MARTIN Pascale	6 représentants de Marcq-en-Barœul
- Monsieur BEADES Miguel - Monsieur VANGOETHEN Cédric - Monsieur MAILLIOTTE Jean-Pierre	3 représentants de Marquette-lez-Lille
- Madame SOMON Nadine - Madame TRINEZ Patricia - Monsieur WAUQUIER André	3 représentants de Pérenchies
- Madame DEMAY Valérie - Madame HALLYNCK Rose-Marie - Monsieur DESREUMAUX Michel	3 représentants de Quesnoy-sur-Deûle
- Madame BAUDE Thérèse - Monsieur CALAIS Philippe - Madame DUTRIAUX Thérèse	3 représentants de Saint-André
- Monsieur TAFFIN Dominique - Madame VIGNAIS Elisabeth	2 représentants de Verlinghem
- Monsieur DEBERGH René - Madame GILLON Martine - Monsieur HOUZE Michel	3 représentants de Wambrechies

Il en est de même pour la liste des représentants au conseil d'administration, qui se trouve modifiée comme suit :

- Monsieur DAUBRESSE Marc-Philippe	Président du SIVOM
- Monsieur BLANCHET Claude - Monsieur LEPRETRE Sébastien	Représentants de La Madeleine
- Madame MAIFFRET Christine	Représentant de Lambersart
- Monsieur BRUNEEL Jean-Claude	Représentant de Lompret
- Monsieur ELLART Didier - Monsieur GERARD Bernard - Monsieur LOISON Christian - Madame MARTIN Pascale	Représentants de Marcq-en-Barœul
- Monsieur BEADES Miguel	Représentant de Marquette-lez-Lille
- Madame SOMON Nadine	Représentant de Pérenchies

- Madame DEMAY Valérie	Représentant de Quesnoy-sur-Deûle
- Madame BAUDE Thérèse - Monsieur CALAIS Philippe	Représentants de Saint-André
- Monsieur HOUSSIN Jacques	Représentant de Verlinghem
- Madame GILLON Martine	Représentant de Wambrechies

Le Comité Syndical, à l'unanimité des votants, procède à l'installation de Madame Valérie DEMAY pour siéger au sein de l'association ALPES.

46-12 : REMPLACEMENT DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU VAL DE DEÛLE

Conformément à l'article 5 de ses statuts, le Conseil d'Administration est composé de 35 membres répartis en deux collèges :

→ 18 élus (2 par commune membre du SIVOM Alliance Nord-Ouest), titulaires ou suppléants ;

→ 17 membres représentant les activités, professions et organismes intéressés par le tourisme local, dont les syndicats d'initiative communaux ; dans le respect de l'article R. 2221-6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les membres du Conseil d'Administration sont désignés par le Comité Syndical, sur proposition du Président du SIVOM Alliance Nord-Ouest.

1°) Suite au décès de Monsieur Michel KRISINE, Président du Syndicat d'Initiative de Saint-André, il convient de prévoir son remplacement.

Après réunion des membres composant le Conseil d'Administration du Syndicat d'Initiative de Saint-André, il s'avère que Monsieur Joël MARQUIZEAU a été élu à l'unanimité.

Il est donc proposé de nommer Monsieur Joël MARQUIZEAU.

2°) Suite à la démission de Madame Marie-Christine DESPINOY du Conseil d'Administration, il convient de prévoir son remplacement.

Il est donc proposé de nommer Madame Sabine BUISINE.

Le Conseil d'Administration sera composé comme suit :

Membres du Conseil d'Administration élus, titulaires ou suppléants, au Comité Syndical de l'Alliance Nord-Ouest	
Commune de Lambersart	- Brigitte ASTRUC - Thérèse SAVARY
Commune de Saint-André	- Thérèse DUTRIAUX - Daniel BOUCAUT

Commune de Marquette-lez-Lille	- Jean-Michel DEPLANQUE - Annie KYNDT
Commune de Wambrechies	- Pierre PENNEQUIN - Michel SAS
Commune de Quesnoy-sur-Deûle	- Roger LEFEBVRE - Sabine BUISINE
Commune de Deûlémont	- Bernard LECLERCQ - Jean-Marie PLOUY
Commune de Verlinghem	- Jacques HOUSSIN - Elisabeth VIGNAIS
Commune de Lompret	- Michel LOOSVELT - Jean-Claude BRUNEEL
Commune de Pérenchies	- Nadine SOMON - André WAUQUIER

Membres représentant les activités, professions et organismes intéressés par le tourisme local, dont les syndicats d'initiative communaux	
1 – Alain CASTERS	- Président du Syndicat d'Initiative Marquette-lez-Lille
2 – Marc VALYNSEELE	- Président de l'AMITRAM Marquette-lez-Lille/Wambrechies
3 – Françoise DUTHOIT	- Exploitante agricole – chambres d'hôtes Verlinghem
4 – Raymond PIETRUSLKA	- Président de l'association « Lompret en fête » Lompret
5 – Franck ASTRUC	- Président de l'association « Les amis du jouet ancien » Wambrechies
6 – Monsieur RICHARD	- Gérant des « Compagnons des saisons » Wambrechies
7 – Monsieur WAMBRE	- Président de l'association « Gutenberg, Nature et Eau » Wambrechies
8 – Monsieur VALENDUC	- Président de l'association « Union cycliste » Deûlémont
9 – Philippe JOURDAN	- Président de l'association « Si Pérenchies m'était contée » Pérenchies
10 – Christiane DELSALLE	- Administratrice du Syndicat d'Initiative de Saint-André

11 – Joël MARQUIZEAU	- Président du Syndicat d'Initiative de Saint-André
12 – André CLARISSE	- Vice-Président de l'association « Les amis de Quesnoy » Quesnoy-sur-Deûle
13 – Michel SABOT	- Président de l'association « Quesnoy plaisance » Quesnoy-sur-Deûle
14 – Benjamin BAJEUX	- Restaurant « La table d'hôte » Lambersart
15 – Henry PARESYS	- Administrateur du Syndicat d'Initiative de Lambersart
16 – Roseline MUSMEAUX	- Présidente du Syndicat d'Initiative de Lambersart
17 – Quentin SPRIET	- Représentant de l'ENML Lambersart

Le Comité Syndical, à l'unanimité des votants, procède à l'installation de Monsieur Joël MARQUIZEAU et Madame Sabine BUISINE.

47-12 : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EHPAD – RESIDENCE GEORGES DELFOSSE

L'ensemble des résultats des années précédentes a, jusqu'à présent, été reporté soit en recettes soit en dépenses sur les lignes 002.

Il convient cette année d'en préciser l'affectation exacte.

	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	SOINS
SOLDES (excédent/-déficit)	(E) 281.992,48	(D)-269.335,54	(E) 224.220,00
Déficit dépendance		-269.335,54	
Réserve de compensation S			90.000,00
Réserve de compensation H	150.000,00		
Total réserve de compensation			
Diminution de charges 2012	131.992,48		134.220,00
Affectation aux charges d'exploitation de 2012			

Il est proposé :

→ **Que les 281.992,48€ de la section hébergement :**

- soient affectés au compte 110 "Report à nouveau créditeur" pour 131.992,48 € (venant en diminution des recettes d'exploitation) et soient inscrits sur la ligne 002 "Excédent d'exploitation reporté",
- soient affectés au compte 1068611 pour 150.000,00 €.

→ **Que les 269.335,54 € de la section dépendance** soient imputés aux charges d'exploitation de l'exercice et soient inscrits sur la ligne 002 "Déficit d'exploitation reporté".

→ **Que les 224.220,00 € de la section soin :**

- soient affectés au compte 110 "Report à nouveau créditeur" pour 134.220,00 € (venant en diminution des recettes d'exploitation) et soient inscrits sur la ligne 002 "Excédent d'exploitation reporté",
- soient affectés au compte 1068613 pour 90.000,00 €.

Le Comité Syndical, à l'unanimité des votants, approuve l'affectation des résultats de l'EHPAD.

L'intégralité des points figurant à l'ordre du jour ayant été abordée, la séance est levée.